

Dix postes à rendre à la rentrée scolaire

Les moyens dédiés aux écoles du département pourraient être réduits en raison de la baisse démographique.

Les moyens alloués aux écoles de l'Orne par l'Éducation nationale, pour la rentrée de septembre 2022, sont à l'étude. Un comité technique académique s'est tenu lundi 17 janvier. Il en ressort que le département devra rendre des postes d'enseignants. « **Effectivement, on va participer à redonner quelques postes** », confirme, sans en indiquer le nombre, Yannick Ruban, adjoint au directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Orne.

Solidarité régionale

« **On rendra dix postes en septembre**, annonce, pour sa part, Alexandra Bojanic, secrétaire départementale du syndicat SNUipp-FSU de l'Orne. **Cela ne veut pas dire dix fermetures de classes. Avec la baisse démographique, il fallait s'y attendre car les moyens sont lissés entre les départements normands. Et en Seine-Maritime, ils n'ont toujours pas fini de dédoubler les classes en éducation prioritaire, faute de moyens.** » « **Il faut procéder à un ajustement académique**, note Yannick Ruban. **Cependant, nous porterons toujours une attention soutenue à l'école rurale. Et le taux d'encadrement, c'est-à-dire le nombre d'élèves par classe, sera quasiment équivalent. Nous allons redistribuer les moyens et l'Orne ne verra pas sa situation dégradée** », assure-t-il.

Pour le moment, rien n'est arrêté. La carte scolaire va être discutée en comité technique spécial départemental, mardi 22 février. Une instance interne qui réunit le directeur académique, la secrétaire générale et des représentants des enseignants. Deux jours plus tard, elle sera présentée au conseil départemental de l'Éducation nationale, où siègent des élus locaux et représentants de parents d'élèves.

Fabienne GÉRAULT.